



Thomas Neville

Sociétaire, Fiscalité

Calgary

(403) 260-7069

tneville@osler.com

Admission au Barreau: Alberta, 2021

Domaines d’expertise

- Fiscalité – Fusions et acquisitions, réorganisations et restructurations
- Litiges fiscaux
- Litige fiscal
- Services bancaires et financiers
- Immobilier
- Agroentreprise
- Énergie
- Mines et ressources naturelles
- Services consultatifs en matière d’impôt
- Fiscalité

Thomas est sociétaire au sein du groupe de fiscalité d’Osler. Sa pratique est principalement axée sur le conseil relatif à l’impôt sur le revenu des sociétés, notamment en matière de différents fiscaux et de planification fiscale. Il œuvre également dans le cadre de litiges fiscaux et de dossiers de fusions et acquisitions et de réorganisation de sociétés, et il fournit des conseils en fiscalité nationale et internationale.

Qualifications

Formation

Faculté de droit de l’Université de Calgary, J.D.

Langues

- anglais

Associations professionnelles

- Barreau de l’Alberta
- Association du Barreau canadien